

ÉTABLISSEMENT : Collège J. OFFENBACH ACADEMIE DE CRETEIL  
94160 - SAINT MANDE- VAL DE MARNE -

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 3 Juillet 2017

Présidence : Mme JANNOT

Secrétariat : Mme LE GUERINEL

Quorum : 15/28

### ORDRE DU JOUR :

1. Répartition budgétaire au titre de la gratuité de l'enseignement année scolaire 2017-2018
2. Décision Budgétaire Modificative pour vote
3. Bilan de l'AS
4. Principe du Séjour d'intégration niveau 6ème
5. Sorties scolaires
6. Changement des horaires de l'établissement
7. Informations Générales sur la rentrée scolaire
8. Questions diverses

LISTE DE PRESENCE

N° d'identification : 0940790Y

Séance du : 03/07/2017

Total des membres : 28

Quorum : 15

NOM - QUALITÉ	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	SUPPLEANT
<i>Administration (Membres de droit)</i>				
- Mme JANNOT <i>Principale</i>	x			
- Mme RICHEN <i>Principale Adjointe</i>	x			
- Mme DIDIER <i>Gestionnaire</i>	x			
- Mme HADDAD <i>C.P.E.</i>	x			
<i>Représentant du Conseil Général</i>				
- M. WEIL <i>Conseiller Départemental</i>	x			
- Mme LEBIDEAU <i>Conseiller Départemental</i>				
<i>Représentants de la Commune</i>				
- Mme GOUEL	x			
<i>Personnalité(s) qualifiée(s)</i>				
- Non désigné				
<i>Représentants des Personnels Enseignants</i>				
- M BASTIAT	x			
- Mme ROUNY				
- M ZDOBYCH	x			
- Mme DEL SOCORRO				
- M REZZOUG	x			
- Mme ZAGURY	x			
<i>Représentants des Personnels Administratifs, sociaux, santé technique, ouvriers, service.</i>				
- M KADELINE	x			
- M DARRIEUMERLOU	x			
<i>Représentants des Parents d'élèves</i>				
- Mme LE GUERINEL	x			
- Mme CARLIN	x			
- Mme LEMOLTON DUBOURDIEU	x			
- Mme CLEMENT	x			
- Mme LECLERCQ	x			
- M PISCINA	x			
<i>Représentants des élèves</i>				
- M VANHAESEBROUCKE				
- Melle MOLNAR				
<i>Invités éventuels</i>				

Total présents :

Signature du Président

La séance est ouverte à 16h55, le quorum étant atteint. Madame LE GUERINEL (FCPE) est désignée secrétaire de séance.

## 1. ORDRE DU JOUR

Madame JANNOT propose une modification de l'ordre du jour :

- Le conseil départemental n'a pas reconduit l'autorisation de séjour à Jean Franco. Monsieur HELARY cherche un autre lieu, le Conseil départemental prendra en charge le voyage des accompagnants si le séjour a lieu dans un centre habilité
- Le point 3 concernant le projet de voyage au ski est supprimé et remplacé par le bilan de l'AS

Madame JANNOT soumet l'ordre du jour à l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

## 2. DBM

Madame DIDIER nous informe d'une dotation de 18300€ : 972€ pour financer les carnets de correspondance, 714€ pour les droits de reproduction, le reste sera réparti pour l'achat de manuels dans différentes matières (SVT, Physique et Technologie, Anglais et Espagnol).

La répartition de cette dotation est soumise au vote et approuvée à l'unanimité

Par ailleurs, Madame DIDIER précise que seulement 90% de la Dotation du budget précédent a été émise initialement et que le reste vient d'être doté, sous forme de dotation complémentaire. Au vu des dépenses engagées, Madame DIDIER propose une nouvelle répartition des 3384€ de dépenses prévues : 1400€ alloués au Service activités pédagogiques ( Technologie 200€ ; SVT 300€, Physique 200€, divers 700€), 1984€ alloués au service ALO (350€ affranchissement, 500€ carburant, 934 divers, 350€, 300€ petit matériel)

La répartition de cette dotation est soumise au vote et approuvée à l'unanimité

Certains montants sont déjà « affectés », et ne nécessitent pas de vote : 3314€ pour la location du gymnase , 6841€ pour des réparations, 400€ pour l'entretien des extincteurs, 4600 € au Fond commun du service hébergement (matériels de cuisine) et 8400€ alloués au Service général et entretien

## 3. BILAN DE L'AS

Monsieur HELARY commente le rapport écrit transmis aux membres du CA.

Il présente un bilan très positif en termes de licenciés qui a atteint son niveau le plus élevé depuis 15 ans.

L'AS a obtenu de très bons résultats en championnat académique (3<sup>ème</sup> au tennis de table).

La balance financière est déficitaire cette année en raison de la commande de T-shirts

2 propositions d'activité nouvelle sont à l'étude : Cross et Step.

Le bilan est soumis au vote et approuvé à l'unanimité

## 4. PRINCIPE DU SEJOUR D'INTERGRATION NIVEAU 6<sup>ème</sup>

Madame Didier présente le projet de voyage d'intégration pour les futurs 6<sup>ème</sup> à la Maison de Courcelles prévu du 13 au 17/11/17. Le transport se fera en car. Comme cette année, 2 classes iront du lundi au mercredi et 2 autres classes du mercredi au vendredi.

Madame DIDIER précise que les dons des APE ne peuvent plus être directement déduit du montant du séjour. Les familles seront remboursées après le séjour mais doivent régler le montant de base. Par ailleurs, le paiement ne peut

plus se faire en 4 mensualités (3 max). Le montant maximum de ce séjour s'élève à 145 €. Le principe du voyage est soumis au vote et approuvé à l'unanimité

## 5. SORTIES SCOLAIRES

Madame Didier demande un vote du CA pour autoriser les sorties scolaires dont le montant par élève est inférieur à 20€, sans avoir à les soumettre à chaque fois au vote. Le CA adopte cette mesure à l'unanimité

## 6. CHANGEMENT DES HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT

Madame JANNOT rappelle que le CA avait adopté l'an dernier une diminution du temps de récréation à 10'. Après un an d'expérience force est de constater que ce fonctionnement n'est pas optimal. Par ailleurs, le temps de pause méridienne semble lui trop long. Madame JANNOT propose donc de repasser à 15' de récréation et de diminuer la pause méridienne à 1h20 au lieu de 1h30.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité

## 7. INFORMATIONS SUR LA RENTREE SCOLAIRE

### a. Passage en seconde

Concernant l'option européenne au Lycée, Madame JANNOT rappelle qu'une commission d'harmonisation présidée par Monsieur AUBERT a eu lieu à l'IA, en présence de l'IPR de langues. Les dossiers des candidats, contenant entre autres les avis de l'enseignant et du Principal, ont été examinés dans un souci d'équité entre les différents établissements. Il y avait 48 places en Euro anglais et 25 en allemand. Aucune discrimination n'a été faite pour les élèves de la classe bilangue ayant basculé en anglais LV2 après la réforme.

Les affectations en seconde ne sont pas terminées : 4 élèves n'ont toujours pas de place (1 en Lycée pro, 3 en seconde GT), une commission est prévue le 6/7

### b. Entrée en 6<sup>ème</sup>

Environ 100 élèves sont inscrits en 6<sup>ème</sup> pour la prochaine rentrée

Le nouveau ministre donne la possibilité « d'assouplir » la réforme avec la possibilité de rouvrir une classe bilangue mais à moyens constants ce qui impose une répartition différente des heures de langues : 4 h d'allemand et 2 h d'anglais en 6<sup>ème</sup>. Les 17 familles qui avaient choisi allemand LV1 ont toutes été contactées et sont plutôt favorables à l'option bilangue qui leur a été proposée.

L'option bilangue sera éventuellement proposée aux autres niveaux lors de l'étude de la prochaine DHG, sous réserve de l'accord de l'IA.

### c. Divers

- Les EPI seront maintenus comme prévus à la dernière DHG avec plus de thématiques et de flexibilité.
- Le volume horaire reste de 26h
- Pas de modifications en ce qui concerne le Brevet
- La classe numérique : Travail collaboratif qui a porté ses fruits, classe très agréable et solidaire. Un bilan est demandé afin d'évaluer le dispositif. Une seule demande de départ.
- La classe à projet dont le bilan était très positif mais qui n'avait pas pu être maintenue cette année ne sera pas non plus reconduite l'an prochain. Un module d'appoint est en cours d'élaboration pour la prise en charge des élèves de 3<sup>ème</sup> les plus fragiles

ÉTABLISSEMENT : Collège J. OFFENBACH ACADEMIE DE CRETEIL  
94160 - SAINT MANDE- VAL DE MARNE -

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale clôt la séance à 19h25.

La secrétaire de séance

C. LE GUERINEL

La Présidente

P. JANNOT

